

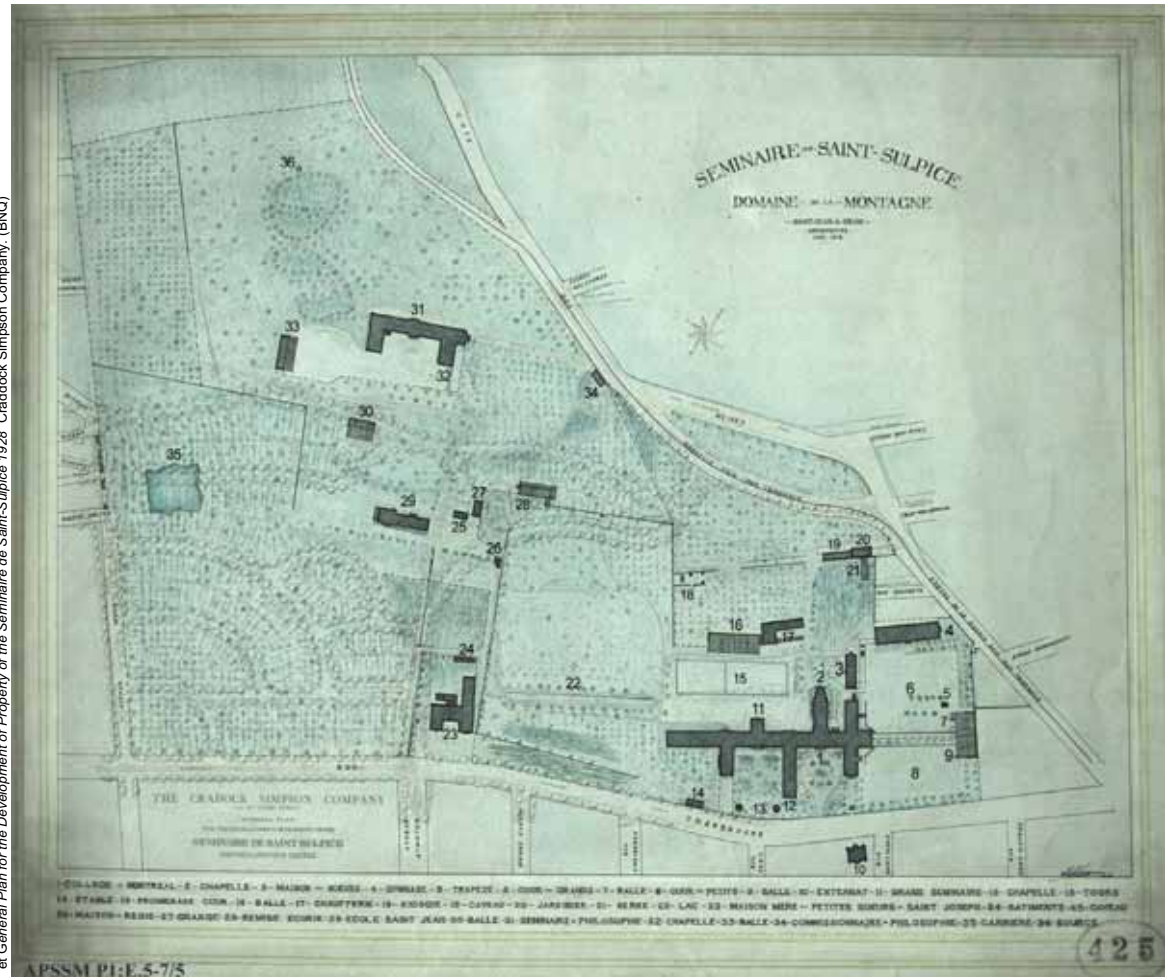
Synthèse des études réalisées en 2006 sur les propriétés des Prêtres de Saint-Sulpice

Présentée au Groupe de travail Ad Hoc :

Prêtres de Saint-Sulpice, Morin Metcalfe, avocats, Groupe Cardinal Hardy
GVA Devencore
Ville de Montréal

Ministère de la Culture et des Communications

Évolution du Domaine de la Montagne, 1918 – 1930. Basée sur le *Domaine de la montagne en 1918* (Saint-Jean & Grisé, archi. APSSM) et *General Plan for the Development of Property of the Seminaire de Saint-Sulpice 1928* (Cradock Simpson Company, (BNQ).



Réalisé dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal, en partenariat avec les Prêtres de Saint-Sulpice

par Beaupré et Michaud, architectes
février 2007

TABLE DES MATIÈRES

I. Introduction

II. Synthèse

1. Déroulement des études et méthode d'analyse générale spécifique à chacune des études	p. 2
--	-------------

2. Abrégé et cartes récapitulatives de chacune des études	p. 3
--	-------------

- **Beaupré et Michaud, architectes - Étude des valeurs patrimoniales**

Cartes

- Grand Séminaire et Collège de Montréal
- Ancien Séminaire de Philosophie

- **Primula environnement inc. - Inventaires floristiques et fauniques**

Cartes

- Grand Séminaire et Collège de Montréal
- Ancien Séminaire de Philosophie

- **Ethnoscop - Évaluation du patrimoine archéologique**

Cartes

- Grand Séminaire et Collège de Montréal
- Ancien Séminaire de Philosophie

3. Tableaux synthèse des recommandations de chacune des trois études	p. 12
---	--------------

4. Cartes synthèse des trois études	p. 17
--	--------------

- Grand Séminaire et Collège de Montréal
- Ancien Séminaire de Philosophie

I. Introduction

Contexte de la rédaction de cette synthèse

De concert avec la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications, les Prêtres de Saint-Sulpice ont commandé trois études professionnelles pour connaître la valeur patrimoniale, écologique et archéologique de leurs propriétés situées dans l'arrondissement Ville-Marie, à Montréal. Ces études ont couvert spécifiquement le site du Grand Séminaire de Montréal et du Collège de Montréal (Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice, site historique classé en 1982) et celui de l'ancien Séminaire de Philosophie, occupé actuellement par le Collège Marianopolis, qui est aujourd'hui inclus dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal décrété en 2005.

Ces études sont les suivantes :

Beaupré et Michaud, architectes (octobre 2006) Empreintes et reliefs du Domaine de la Montagne. Étude des valeurs patrimoniales des propriétés des Prêtres de Saint-Sulpice - Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice et Collège Marianopolis.

Primula environnement inc. (août 2006) Inventaires floristiques et fauniques des milieux naturels des propriétés des Sulpiciens (Montréal).

Ethnoscop (septembre 2006) Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice (BIFJ-6) et Collège Marianopolis. Évaluation du patrimoine archéologique.

Selon les termes du mandat attribué en novembre 2006 à Beaupré et Michaud, architectes, il s'agit de dégager de ces trois études une synthèse pour éclairer la définition de l'avenir de ces propriétés; cette synthèse doit être présentée de façon succincte et précise aux membres du Groupe de travail *Ad Hoc* :

- Prêtres de Saint-Sulpice, Morin Metcalfe, avocats, Groupe Cardinal Hardy ;
- GVA Devencore ;
- Ville de Montréal ;
- Ministère de la Culture et des Communications.



II. Synthèse

1. Déroulement des études et méthode d'analyse générale spécifique à chacune des études

L'analyse de chacune des firmes s'est faite à partir de trois mandats distincts, qui se recoupaient dans le temps :

- Ethnoscop, d'avril à septembre 2006.
- Primula environnement, de juin à août 2006.
- Beaupré et Michaud, architectes, de mai 2006 à octobre 2006.

Chaque analyse est fondée sur de la documentation écrite, graphique, cartographique et photographique, de même que sur des analyses in situ.

À différentes étapes d'avancement des études, chaque firme a été invitée à faire des présentations au Groupe de travail *Ad Hoc*.

Chacune des trois firmes a procédé à l'examen des deux propriétés suivant la méthode d'analyse qui lui est propre. Soulignons ici que les consultants ne disposaient pas de fonds de plan uniformes pour réaliser leur étude et que chaque consultant a présenté son étude sur des fonds de plan différents. Il en résulte que les cartes de l'étude archéologique ne représentent pas le gymnase du Collège de Montréal construit en 1997, ni les résidences qui occupent depuis l'an 2000 l'ancien territoire désigné sous le nom de Ferme sous les Noyers. Ces résidences n'apparaissent pas non plus sur les fonds de plan de l'étude patrimoniale et ne sont visibles que sur les photographies aériennes qui servent de fonds de plan aux inventaires floristiques et fauniques.

Par ailleurs, la synthèse actuelle a intégré la représentation du gymnase et des résidences aux cartes synthèse.

Les inventaires floristiques et fauniques de **Primula environnement** portent spécifiquement sur les **boisés** des propriétés et définissent la qualité écologique d'ensemble de chacune des propriétés à la suite de constats effectués sur place. Accessoirement, l'étude commente les rangées d'arbres qui bordent le bassin du Grand Séminaire. Mais cette étude n'englobe pas de description détaillée des arbres ornementaux qui se trouvent notamment dans les parterres avant du Grand Séminaire et du Collège de Montréal ; elle se limite à en souligner l'intérêt.

L'évaluation du patrimoine archéologique d'**Ethnoscop** porte à la fois sur le patrimoine

archéologique préhistorique et sur le patrimoine archéologique historique ; elle a pour but d'énoncer des stratégies d'intervention archéologique futures. Le Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice est un site archéologique répertorié depuis 1975 (BIFJ-6) et le site du Collège Marianopolis (ancien Séminaire de Philosophie) n'a pas encore été exploré.

L'évaluation patrimoniale de **Beaupré et Michaud, architectes** porte tant sur le patrimoine architectural que sur le patrimoine paysager des deux propriétés. Elle a pour but d'énoncer les valeurs patrimoniales qui ressortent de l'évolution des deux emplacements, en les analysant dans l'histoire des Prêtres de Saint-Sulpice, dans l'histoire de la Seigneurie de Montréal, dans l'histoire urbaine et architecturale de Montréal, dans l'histoire des maisons d'enseignement à Montréal et dans l'histoire du paysage de Montréal.

Nous présentons ci-dessous, l'**abrégé** de chacune des études pour l'ensemble des deux propriétés, illustré sur trois jeux de cartes distinctes, de même que la **compilation** de ces trois études sous forme de tableau synthèse résumant les recommandations spécifiques sur chacun des deux sites. Cette compilation est assortie d'une mise en lumière des points de convergence et des points de divergence des trois études et formule des hypothèses explicatives sur les sources de divergence. Deux cartes récapitulatives complètent cette synthèse

2. Abrégé de chacune des études

BEAUPRÉ ET MICHAUD, ARCHITECTES ÉTUDE DES VALEURS PATRIMONIALES

MÉTHODOLOGIE

L'étude a pour point de départ plusieurs études antérieures et les nombreux travaux de restauration des bâtiments et des terrains du Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice effectués par la firme depuis une vingtaine d'années.

Toutefois, les consultants profitent de l'étude pour assembler et diffuser de nombreux documents d'archives méconnus et, pour repérer et présenter certains documents d'archives parfaitement inédits. Ces documents proviennent principalement des archives des Prêtres de Saint-Sulpice et accessoirement des Archives Nationales du Québec. Il en résulte un corpus de connaissances nouvelles qui amplifient l'importance du Domaine de la Montagne dans l'histoire du développement de la Ville de Montréal et dans l'histoire du développement du territoire du Québec.

RÉSULTATS

L'étude explique comment la majeure partie des 420 arpents initiaux du Domaine de la Montagne a graduellement été cédée au développement urbain, afin de financer les différentes œuvres d'enseignement des Prêtres de Saint-Sulpice.

Collège Marianopolis (ancien Séminaire de Philosophie)

L'étude explique comment la partie haute du Domaine, peu favorable à l'agriculture à cause de ses pentes escarpées, était quand même prisée pour les vues qu'elle offrait sur la ville et pour l'existence de ses sources qui ont été mises à contribution dans l'alimentation en eau des faubourgs de la ville à la fin du XVIIIe siècle.

Grand Séminaire et Collège de Montréal (Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice)

L'étude explique comment la partie du Domaine, qui avait servi au XVIIe siècle à l'établissement de la Mission de la montagne, n'a jamais été fractionnée et comment le domaine a été gardé intégralement dans les mains des Prêtres de Saint-Sulpice de 1665 jusqu'à aujourd'hui. Le lecteur apprend comment le Cœur du Domaine, encerclé de murailles au cours du XVIIIe siècle, se superposait sensiblement au territoire

de la Mission et comment on y a, pendant plus de deux siècles, transmis le savoir agricole français en terre d'Amérique.

On y comprend également comment, par leur choix de travailler avec les architectes de langue française et de tradition catholique, les Prêtres de Saint-Sulpice ont permis aux Montréalais d'origine française d'accéder à la profession d'architectes.

SYNTHÈSES DES DONNÉES PATRIMONIALES

Pour donner à comprendre l'histoire évolutive des deux emplacements

L'étude présente et commente une centaine de documents iconographiques : cartes, dessins, documents manuscrits, photographies anciennes, photographies aériennes.

L'étude fragmente en six périodes principales et en neuf sous-périodes l'histoire évolutive des deux propriétés et présente en neuf vues axonométriques récapitulatives l'ensemble des modifications survenues sur les deux emplacements au cours de chacune de ces périodes.

Ces vues font voir à la fois l'apparition des bâtiments sur le site et les modifications subies par le paysage.

On comprend que certaines parties des aménagements sont très anciennes, tels les abords du bassin et le niveau actuel de l'avant du parterre du Grand Séminaire, surhaussé à la fin du XVIIIe siècle en même temps que le niveau des planchers des tours du fort de Belmont.

Par ailleurs, on comprend comment les paysages des deux emplacements résultent principalement de nombreuses interventions successives, survenues après la période agricole du domaine, qui ont été suscitées par l'implantation d'équipements sportifs et postérieurement de terrains de stationnements.

Pour donner à comprendre l'état actuel des deux emplacements

L'étude présente sous forme de fiches illustrées et commentées

1. Au Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice

- 21 bâtiments
- 6 autres éléments construits
- 21 fragments de paysage

2. Sur le site de l'ancien Séminaire de Philosophie

- 4 bâtiments
- 10 fragments de paysage
- 5 éléments de paysage (grotte, statue, croix, ...)

3. À proximité des deux emplacements

- 3 bâtiments et un élément construit (fragment de mur du XVIIIe siècle) qui faisaient anciennement partie du Domaine de la Montagne.

RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS (pages 63 @ 69 du rapport)

L'étude souligne que le Domaine de la Montagne est loin d'avoir livré tous ses secrets et met en lumière les nombreux sujets qui devraient être investigués.

L'étude souligne le rôle primordial joué par le *Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice* dans l'histoire de la Ville de Montréal et dans l'histoire du Québec. L'étude souligne également qu'il y a maintenant plus de cent ans (au moment de la construction du Séminaire de Philosophie) que les Prêtres de Saint-Sulpice ont jugé qu'il valait mieux ne pas densifier l'ancien territoire occupé par la Mission de la Montagne.

En conséquence, l'étude recommande donc qu'aucune fragmentation ne soit faite du Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice et qu'au contraire on lui accorde un statut de zone *non aedificandi* pour consacrer ce territoire à l'élaboration d'un parc urbain à caractère historique, dans lequel seraient impliqués les différents niveaux de gouvernement, différents intervenants socioculturels et du monde des affaires.

Pour les terrains du Séminaire de Philosophie, l'étude identifie deux zones de part et d'autre de l'immeuble principal qui pourraient être intégrées à un plan de développement de la Ville, à condition que ce développement implique un minimum de voies publiques et de terrains de stationnement en servant à de l'habitat collectif, notamment à du logement étudiants.

PRIMULA ENVIRONNEMENT INC INVENTAIRES FLORISTIQUES ET FAUNIQUES

MÉTHODOLOGIE

Les constats contemporains ont pour toile de fond des documents anciens, textuels, graphiques, cartographiques et iconographiques, notamment des vues axonométriques, présentant particulièrement les aménagements paysagers dans leur état antérieur.

La **qualité floristique** est établie à partir de prélèvements systématiques effectués à partir de 25 stations, numérotées M1 @ M15 et S1 @ S10, localisées sur la carte synthèse, en se basant sur les cinq critères établis par le Programme de gestion des écosystèmes des parcs-nature de la CUM (Costigliastro et al (1996)) ; il s'agit de l'unicité, la représentativité, le niveau de perturbation, la richesse spécifique et la rareté spécifique.

La **qualité faunique** a été établie à la suite d'observations menées pour la plupart dans les boisés des deux propriétés le 11 août 2006, en se basant sur les quatre critères définis au cours des travaux de Brongo et Drapeau et, de Costigliastro et al (1996) ; il s'agit de l'unicité de l'habitat, de la qualité de la communauté aviaire, de la rareté spécifique et des éléments fauniques particuliers.

Les résultats révèlent les indices globaux de qualité floristique et faunique qui s'expriment ainsi : 20 et plus : très élevé, 15 à 19,9 : élevé, 10 à 14,9 : moyen et 0 à 9,9 : faible.

RÉSULTATS

Collège Marianopolis (ancien Séminaire de Philosophie)

Flore

Arbres

Les forêts sont principalement constituées d'arbres de gros diamètre accompagnés de gaules et de semis de différentes espèces.

Se sont des forêts d'arbres plantés comme le robinier faux-acacia (dominant aux stations M 01-02-03-07-09-13-15), l'érable de Norvège (acer platanoides) (dominant en M 06-07-08-11-12-13) et d'espèces envahissantes comme les peupliers deltoïdes (populus deltoïdes) (dominants en M 05). On trouve bon nombre de tilleuls d'Amérique (tilia americana) (dominants à la station M 14 et présents en M 04-06-08-12) et bon nombre de frênes d'Amérique (fraxinus americana) (dominants en M 10 et présents en M 01-02-04 et M 06 @ 15, de même que quelques individus

d'intérêt, entre autres le noyer cendré (juglans cinerea) - rescapé de la Ferme sous les Noyers - (station M 08), l'orme d'Amérique (ulmus americana) (présent en M 01 @ M 15), le marronnier (aesculus hippocastamum) (M 03-04 et M 06 @ M 10), le cerisier tardif (prunus serotina) (M 10-12), l'orme rouge (ulmus rubra) (M 03-07), le micocoulier (espèce qui sera considérée sous peu comme menacée) (M 04-08 et M 12), de même que le saule noir (salix nigra) (M 07).

Espèces arbustives et herbacées

L'étude souligne également les 55 espèces arbustives et herbacées présentes sur le site.

Il convient de souligner une fleur de sous-bois remarquable, la sanguinaire du Canada (désignée vulnérable en 2005) dans la peupleraie deltoïde (M05). Par ailleurs, aucune des 15 zones d'observation de la flore des bois du territoire occupé par Marianopolis n'atteint la valeur moyenne établie à 10.

Faune

Avifaune

13 espèces d'oiseaux ont été observées.

Il s'agit d'espèces relativement communes : le goéland à bec cerclé, le pigeon biset, le pic mineur, le tyran huppé, le viréo aux yeux rouges, la corneille d'Amérique, la mésange à tête noire, le merle d'Amérique. S'ajoutent à cela la paruline noire et blanche, le bruant familier, le cardinal rouge, le chardonneret jaune et le moineau domestique (seule espèce en régression).

Mammifères

3 écureuils gris ont été observés.

Herpétofaune

Une couleuvre brune a été observée. On croyait cette espèce disparue du Mont-Royal depuis le milieu du XXe siècle.

La valeur écologique de la faune du territoire occupé par Marianopolis atteint 11,9 en raison de la présence de la couleuvre brune.

Grand Séminaire et Collège de Montréal (Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice)

Flore

Arbres, espèces arbustives et herbacées

Une seule des dix zones d'observation du Domaine des Messieurs atteint la valeur moyenne de 10. Il s'agit du poste **S 10** dominé par le tilleul d'Amérique qui comporte des espèces typiques de l'érablière à Caryer, telles la smilacine à grappe, la sanguinaire du Canada et l'ail trilobé (ces deux dernières espèces sont des espèces identifiées comme vulnérables au

Québec) et dans lequel on note la présence du seul érable à sucre sur le territoire à l'étude.

Pour les autres bois, 7 sur 10 sont dominés par l'érable negondo (érable à giguère) (acer negundo), un autre est dominé par le peuplier deltoïde (S 03) et la friche S 01 est dominée par l'érable argenté.

Les espèces sont sensiblement les mêmes que celles observées sur le territoire occupé par Marianopolis, auxquelles s'ajoutent, le févier à trois épines (gleditsia traconthos) et l'orme de Sibérie (ulmus pumila).

83 espèces arbustives et herbacées ont été relevées.

L'étude souligne brièvement la présence d'arbres plantés dans les parterres du Grand Séminaire et du Collège de Montréal, de même qu'autour du bassin du Grand Séminaire.

Faune

Avifaune

10 espèces d'oiseaux y ont été observées, il s'agit des mêmes espèces qu'à Marianopolis à l'exception du tyran huppé, du viréo aux yeux rouges, de la corneille d'Amérique, de la paruline noire et blanche, du bruant familier, mais auxquelles s'ajoutent l'hirondelle noire et le colvert attiré par l'eau du bassin du Grand Séminaire.

Mammifères

Trois écureuils gris y ont été observés.

La valeur écologique de la faune du Grand Séminaire atteint la valeur de 10,5.

MISE EN CONTEXTE DE LA FAIBLESSE RELATIVE DE LA VALEUR ÉCOLOGIQUE OBSERVÉE

On comprend que l'étude est fondée sur des échantillonnages effectués sur une courte période de temps et qu'il est possible que d'autres espèces végétales et fauniques soient présentes sur le site sans avoir pu être répertoriées, au cours de l'étude.

Un échantillonnage de printemps pour les espèces migratoires et un échantillonnage à l'été pourraient mieux compléter le portrait de la faune aviaire.

Les paramètres utilisés pour le calcul de la valeur biotique globale ont été établis pour les parcs nature de la Ville de Montréal. D'autres considérations écologiques auraient pu être sélectionnées pour le calcul biotique en considérant la nécessité de maintenir un corridor vert en liaison avec les autres bois de la montagne. Le maintien de tous les bois dans le contexte urbain du centre-ville de Montréal est

un avantage environnemental quant à la qualité de l'air sans parler de l'aspect visuel, indépendamment de la valeur écologique spécifique des boisés.

Synthèse des données biotiques

Les boisés de Marianopolis sont de manière générale des boisés établis depuis une centaine d'années à partir d'espèces introduites, tel le robinier faux-acacia, l'érable de Norvège (acer platanoides) et l'érable negondo (érable à giguère). Il y subsiste quelques espèces indigènes tels le noyer cendré et le frêne d'Amérique. L'importance de ces boisés doit être établie non pas tant en terme de leur qualité de végétation spécifique qu'en fonction de leur relation avec le centre ville et avec le Mont Royal.

RECOMMANDATIONS

Ancien Séminaire de Philosophie (Collège Marianopolis)

Conservé la forêt au nord-ouest de la propriété, en augmenter la valeur écologique par des plantations, prolonger ce boisé dans le secteur gazonné attenant au nord, y éliminer le Nerprun cathartique envahissant et permettre un corridor en lien avec les forêts du Mont-Royal. Améliorer la qualité du sous-bois dans lequel vit la couleuvre brune.

Conservé la forêt dans la pente accentuée au sud de la propriété afin de limiter les problèmes d'érosion.

Prévoir des plantations d'arbres fruitiers pour fournir de la nourriture aux oiseaux migrateurs et la plantation de conifères pour servir d'abri à l'avifaune.

Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice (Grand Séminaire et Collège de Montréal)

Conservé tous les espaces verts existants devant les immeubles, autour du bassin, agrandir les secteurs boisés en périphérie du bassin.

Conservé impérativement le bois dominé par le tilleul d'Amérique, augmenter le bois à l'ouest de la tilleraie, et augmenter la tilleraie à l'est à même les terrains du Collège du Sacré-Coeur.

Prévoir des plantations d'arbres fruitiers pour fournir de la nourriture aux oiseaux migrateurs et de conifères pour servir d'abris à l'avifaune.

ETHNOSCOPI ÉVALUATION DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

ANTÉCÉDENTS ET MÉTHODOLOGIE

Pour le site du Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice (BiFj-6), l'étude fait la synthèse d'études archéologiques antérieures menées il y a une dizaine d'années par Ethnoscop et y intègre les résultats des interventions de Patrimoine Experts en 1997 et d'Archéotec en 2001 et 2004 ; cette étude du potentiel archéologique est appuyée sur un plan polyphasé illustrant le développement du site.

Pour le site du Collège Marianopolis (ancien Séminaire de Philosophie) qui n'a à ce jour fait l'objet d'aucune intervention archéologique, l'évaluation est appuyée sur un plan polyphasé de la propriété.

Les premiers repères pour l'étude du potentiel archéologique préhistorique sont fournis par la géomorphologie structurale qui permet de comprendre l'articulation des formes du paysage - et les espaces de convergence qui ont favorisé l'accès aux territoires et leur contrôle subséquent. D'autres repères sont fournis par la description des événements géochronologiques, la lecture des photographies aériennes, des plans anciens et le rassemblement des études existantes. La superposition des repères permet de localiser et de délimiter les zones à potentiel archéologique préhistorique qui sont par la suite confirmées par des visites sur place.

Les principaux repères pour l'étude du potentiel archéologique historique demeurent les cartes anciennes et les résultats des interventions archéologiques passées.

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Archéologie préhistorique

Les deux emplacements sont situés au cœur d'un axe de circulation (superposé aux tracés des ruisseaux Prud'homme et Raimbault) permettant d'atteindre deux voies de navigation très importantes dans l'archipel de Montréal, le fleuve Saint-Laurent par la rivière Saint-Pierre et la rivière des Prairies par le ruisseau Notre-Dame-des-Neiges.

La géochronologie nous apprend que le secteur devient théoriquement habitable il y a environ 9000 ans, alors que le replat actuel de la rue Sherbrooke se trouve en bordure d'un lac glaciaire appelé aujourd'hui lac Lampsillis. Ce n'est qu'environ 4000 ans plus tard que le régime des eaux que nous connaissons

actuellement délimite l'île de Montréal. A cette époque, le retrait du lac Lampsillis a laissé sur place les terrasses de la rue Sherbrooke, et les ruisseaux qui coulent de la montagne empruntent les mêmes coulées (talweg) que celles notées par les premiers cartographes européens. La carte Paysage ancien et potentiel archéologique préhistorique, présentée dans l'étude d'Ethnoscop, situe les deux emplacements dans leur paysage naturel et parmi les sites préhistoriques déjà répertoriés autour du mont Royal.

Le peuplement de la région de Montréal ne semble véritablement avoir débuté que lors de l'archaïque Laurentien, soit entre 6000-3000 AA. On a trouvé des traces des populations de cette période dans le Vieux-Montréal et au Sault-au-Récollet.

La majorité des sites préhistoriques de la région de Montréal sont de la période sylvicole (3000-500 AA).

Des sites archéologiques importants ont été découverts à proximité des emplacements à l'étude, le site Dawson (au sud du campus de l'université McGill) et sur le flanc sud-est de la colline de Westmount où des sépultures ont été répertoriées au XIXe siècle. Ils sont reliés à la période Archaïque et à la période Sylvicole. Il faut ajouter à cela, les carrières préhistoriques de la Côte-Sainte-Catherine. Par ailleurs, jusqu'à ce jour, aucun site archéologique préhistorique n'a été découvert sur le domaine des Messieurs de Saint-Sulpice.

Quoiqu'il en soit, le potentiel de ce site demeure, en raison de sa localisation en bordure d'un replat (terrasse de la rue Sherbrooke), de sa proximité de la tête d'anciens ruisseaux et également de la présence de sites archéologiques préhistoriques dans un rayon de moins de cinq kilomètres. De plus, la localisation du Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice, en bordure du rivage d'un ancien lac - il y a 9000 ans - permet d'entrevoir la possibilité d'y découvrir des sites archéologiques anciens pouvant dater de la période Archaïque, chose très rare sur l'île de Montréal.

Le site du Collège Marianopolis possède également un potentiel archéologique préhistorique en raison de la présence du tracé de l'ancien talweg dans la partie nord de l'emplacement.

L'étude identifie donc 4 zones à fort potentiel d'établissements préhistoriques.

P1 à la tête d'un ruisseau

P2 sur le replat de la rue Sherbrooke en allant vers l'arrière du terrain

P3 et P4 à la limite nord du domaine qui sont également des replats

De plus, l'étude considère que l'ensemble des deux emplacements constitue des zones à fort potentiel pour les sépultures préhistoriques, en se basant sur le fait que des sépultures ont été retrouvées à moins de 500 mètres du site occupé par le Collège Marianopolis.

Archéologie historique

L'étude narre ensuite l'histoire de l'emplacement depuis les débuts édifians de la Mission de la Montagne, jusqu'à la période théologique en passant par la période héroïque du Fort de Belmont et la période bucolique de la maison de Campagne. Diverses études et thèses sont citées, notamment la thèse de Robert Lahaise et les études d'Ethnoscop ; plusieurs cartes servent d'appui à la description depuis le Plan de la mission de la Montagne jusqu'à des cartes du début du XXe siècle.

Le potentiel archéologique historique du domaine des Messieurs de Saint-Sulpice est évalué sur la base d'études archéologiques antérieures et des interventions archéologiques survenues depuis 1975 (tableau 2).

L'emplacement du fort porte le code Borden BiFj-6 et est enregistré dans l'Inventaire des sites archéologiques du Québec, géré par le ministère de la Culture et des Communications..

Le potentiel archéologique de l'enceinte du fort construit par Vachon de Belmont demeure très important, donc l'espace qui se trouve en avant de l'entrée principale du Grand Séminaire. L'emplacement de la partie de la mission à l'ouest du fort est également d'un grand intérêt archéologique, mais devrait faire l'objet d'une exploration avec des techniques particulières. L'étude met l'accent sur les éléments reliés à la présence d'amérindiens au moment de la mission et aux constructions des européens antérieures à la construction du Grand Séminaire (1857).

Pour ce qui est du terrain de l'ancien Séminaire de Philosophie, l'étude conclue qu'aucun bâtiment ou autre structure ne semble avoir existé avant 1895 à cet endroit. La description de l'intérêt archéologique se termine sur une appréciation de la collection archéologique recueillie sur le site du Fort de Belmont (BiFj-6), mise au jour lors des neuf interventions archéologiques effectuées de 1975 à 1983.

RECOMMANDATIONS POUR LES STRATÉGIES D'INTERVENTION ET CONCLUSIONS

Quatre zones à potentiel préhistorique devraient être investiguées en priorité avant tout aménagement.

Zone P1 au collège Marianopolis : inventaire à l'aide de puits de sondage manuels de 50 cm répartis à tous les 10 ou 15 mètres carrés dans la zone recouverte de boisé.

Les zones P2-P3-P4 sur le site du Domaine sont des zones d'inventaire à l'aide de tranchées excavées à l'aide de pelle mécanique.

Huit zones à potentiel historique devraient être investiguées en priorité avant tout aménagement.

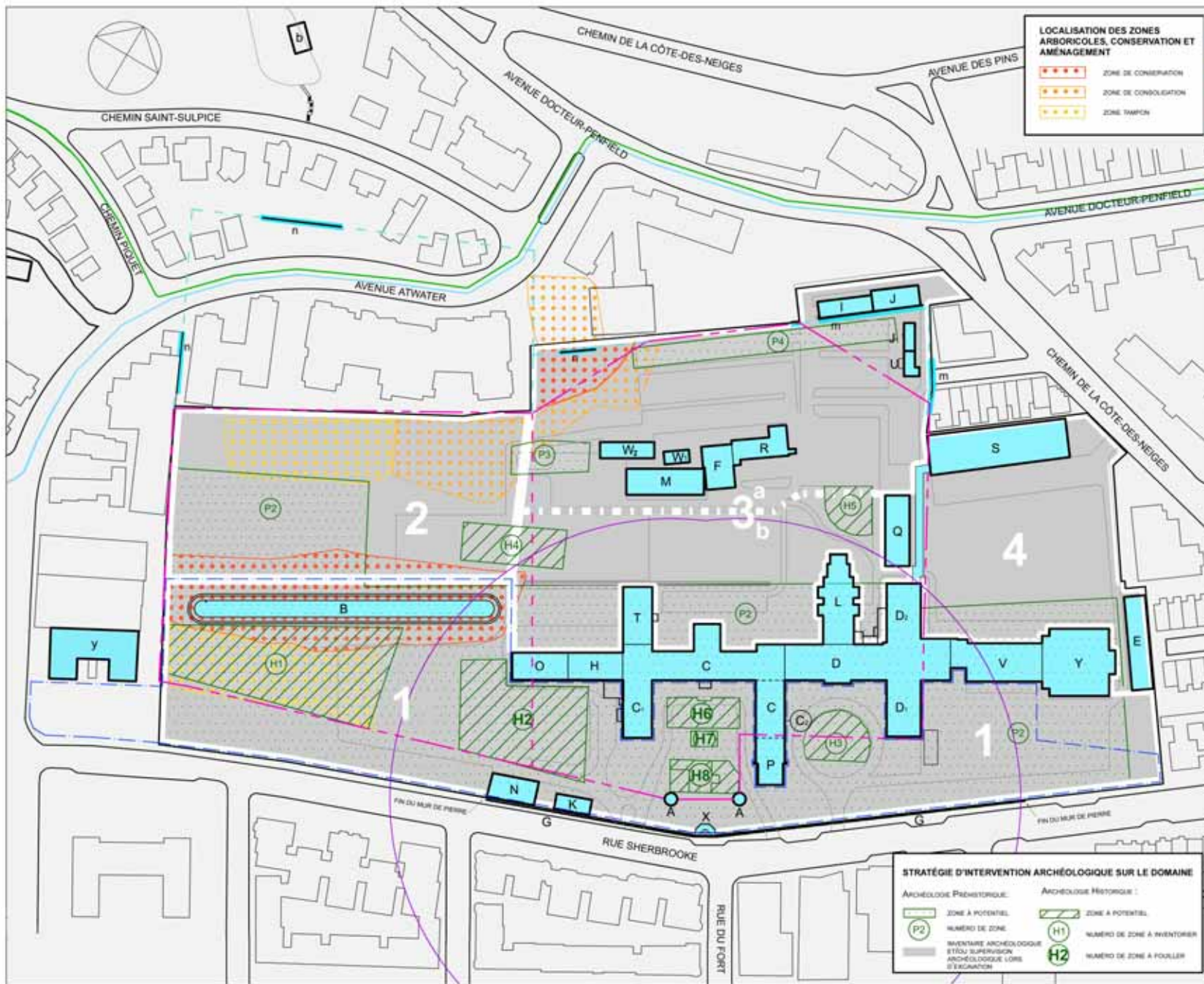
Des investigations sur huit zones historiques H1 à H8 méritent d'être entreprises le plus rapidement possible. Les zones H2, H6, H7 et H8 sont des zones de fouilles en aire ouverte. Les autres zones sont des zones d'inventaire.

Sur le site du Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice, les zones à potentiel archéologique définies en 1997 demeurent dans l'ensemble pertinentes. Certaines ont cependant été agrandies ou déplacées. La plupart des zones devraient faire l'objet de fouilles en aires ouvertes et d'autres devraient être inventoriées.

La présente étude archéologique a permis d'actualiser la synthèse de 1997 en intégrant les résultats des interventions de 1997, 2001 et 2004 et d'évaluer le potentiel archéologique d'un espace additionnel soit le site du Collège Marianopolis.

Hors de ces zones, aucune intervention archéologique n'est préconisée dans le cadre d'une approche préventive.

Toutefois, si des parcelles de terrain, par exemple le site du Collège Marianopolis ou la portion du Domaine à l'arrière du Grand Séminaire du Collège de Montréal, venaient à être développées, un inventaire archéologique devrait en précéder l'aménagement. Dans certains cas, une supervision archéologique demeure requise sur l'ensemble du Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice et du Collège Marianopolis lors de toute excavation.



- 2** ZONE D'ANALYSE
- LIMITE DE LA ZONE 1 NON AÉDIFIANDI (ÉTABLI EN 1983)
 - ENCENTE PRÉSUMÉE DE LA MISSION DE LA MONTAGNE
 - SÉPARATION VIGNE ET VERGER, PLUS MUR DE PIERRE
 - TRACÉ DU MUR DE PIERRE DU XVIII^e SIÈCLE
 - LIMITE DE L'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE ET NATUREL DU MONT-ROYAL (2005)
 - LIMITE DU SITE DU PATRIMOINE DU MONT-ROYAL (1987)
- *** ÉVALUATION DES ÉLÉMENTS CONSTRUITS PATRIMONIAUX

ÉLÉMENTS CONSTRUITS

ÉLÉMENTS CONSTRUITS	ÉVALUATION
A 1885 TOURS DU FORT DE LA MONTAGNE, VACHON DE BELMONT	*****
B VERS 1750 BASSIN	*****
C 1853-1857 GRAND SÉMINAIRE DE MONTREAL, J. OSTELL	****
C AILE SAINT-MARC	****
C 1884 DRYPTE DU GRAND SÉMINAIRE	**
D 1807-1809 COLLÈGE DE MONTREAL, H. M. PERRAULT	****
D AILE SUD	****
D AILE NORD	****
E 1874 JEU DE BALLE DU COLLÈGE	*
F 1870 CHAUFFERIE	*
G 1872 MUR DE PIERRE LE LONG DE LA RUE SHERBROOKE	***
H 1875 AILE OUEST 1, H. M. PERRAULT	***
I 1875 ANCIEN CAVEAU	**
J 1875 MAISON DES EMPLOYÉS	**
J 1917 ANCIENNE SERRIE	**
K 1877 ANCIEN ATELIER	**
L 1883 CHAPELLE DU COLLÈGE, BOURGEOU LEPROHON	****
M 1900 JEU DE BALLE DU GRAND SÉMINAIRE	*
N 1900 ANCIEN CAVEAU	**
O 1902 AILE OUEST 2	***
P 1908 CHAPELLE DU GRAND SÉMINAIRE, J. O. MARCHAND ET S. HARRILL	****
Q 1908 COUVRENT DES SOEURS DE LA S ^{te} FAMILLE	*
R 1908 ATELIER DE LA CHAUFFERIE	*
S 1911-1913 ERMITAGE, A. HECTOR LAPIERRE	***
T 1940 AILE DU CENTENAIRE, PAUL M. LEMIEUX	**
U 1950 RÉSIDENCE DES EMPLOYÉS, J.E. PERRON	*
V 1959 AILE DES ANCIENS, DUPLESSIS, LABELLE ET DÉROME	*
W 1975 GARAGE, DUPLESSIS, LABELLE ET BLAIS	*
W 1986 GARAGE	*
X 1990 PLACE D'INTERPRÉTATION, BEAUPRÉ ET MICHAUD, ARCHITECTES	***
Y 1997 NOUVEAU GYMNASSE DU COLLÈGE	*
Y 1910 MAISON DES PETITES FILLES DE SAINT-JOSEPH, A. H. LAPIERRE	*
h FRAGMENTS DU MUR DU XVIII ^e SIÈCLE AU BOUT DE LA RUE SEAFORTH ET À MÊME LE CAVEAU	***
h FRAGMENTS DU MUR DU XVIII ^e SIÈCLE SECTIONNÉS PAR LA RUE ATWATER	***

STRATÉGIE D'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE SUR LE DOMAINE

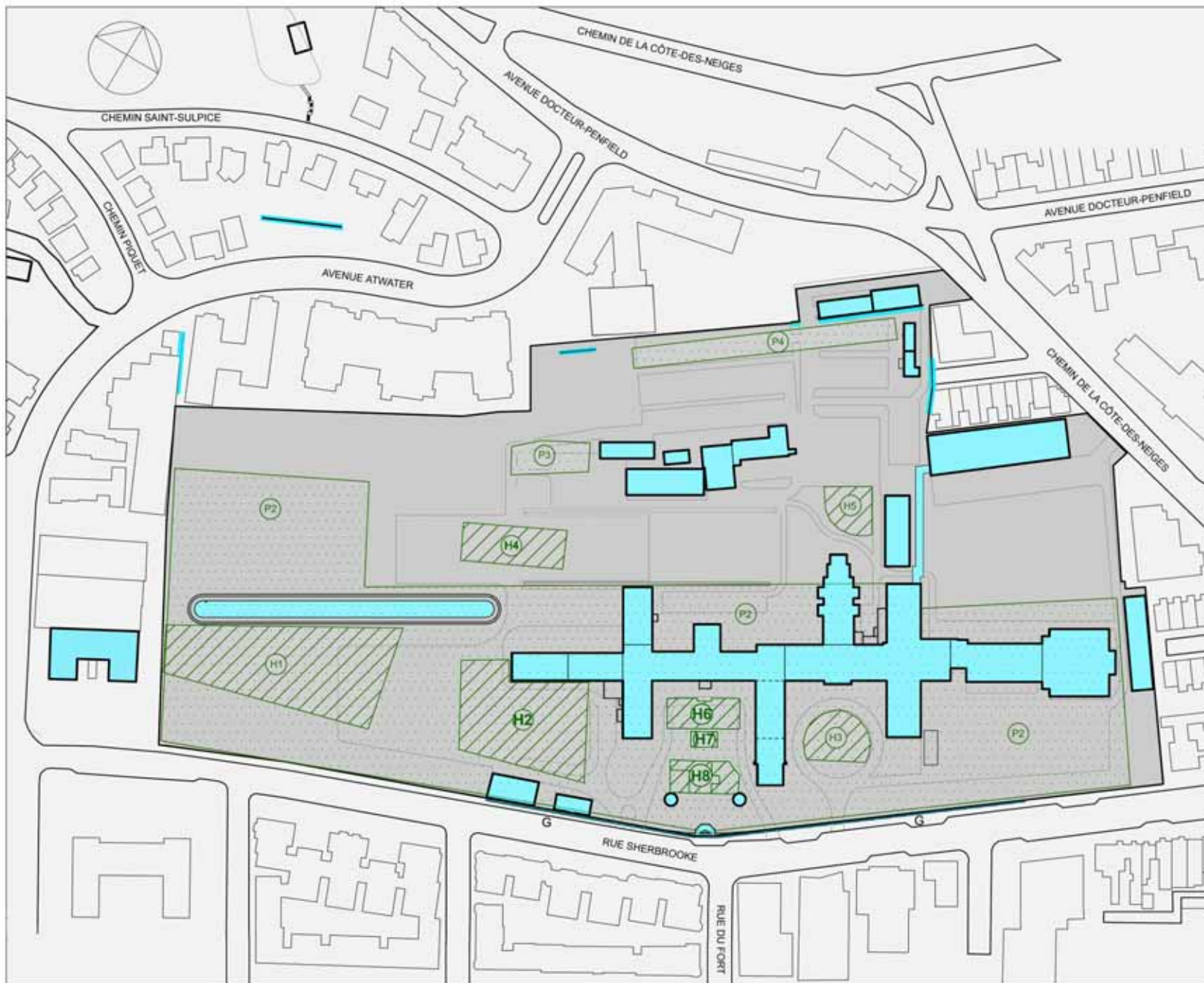
ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE :	ARCHÉOLOGIE HISTORIQUE :
--- ZONE À POTENTIEL	--- ZONE À POTENTIEL
(P2) NUMÉRO DE ZONE	(H1) NUMÉRO DE ZONE À INVENTORIER
--- INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE ET/OU SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE LORS D'ÉCARTONNAGE	(H2) NUMÉRO DE ZONE À FOULER

Plan illustrant la synthèse des études réalisées en 2006 sur les propriétés des Prêtres de Saint-Sulpice

Grand Séminaire et Collège de Montréal

février 2007

Échelle : 1 : 2000



ELEMENTS CONSTRUITS

STRATÉGIE D'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE SUR LE DOMAINE

ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE

- ZONE À POTENTIEL
- (P2) NUMÉRO DE ZONE
- INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE ET/OU SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE LORS D'EXCAVATION

ARCHÉOLOGIE HISTORIQUE

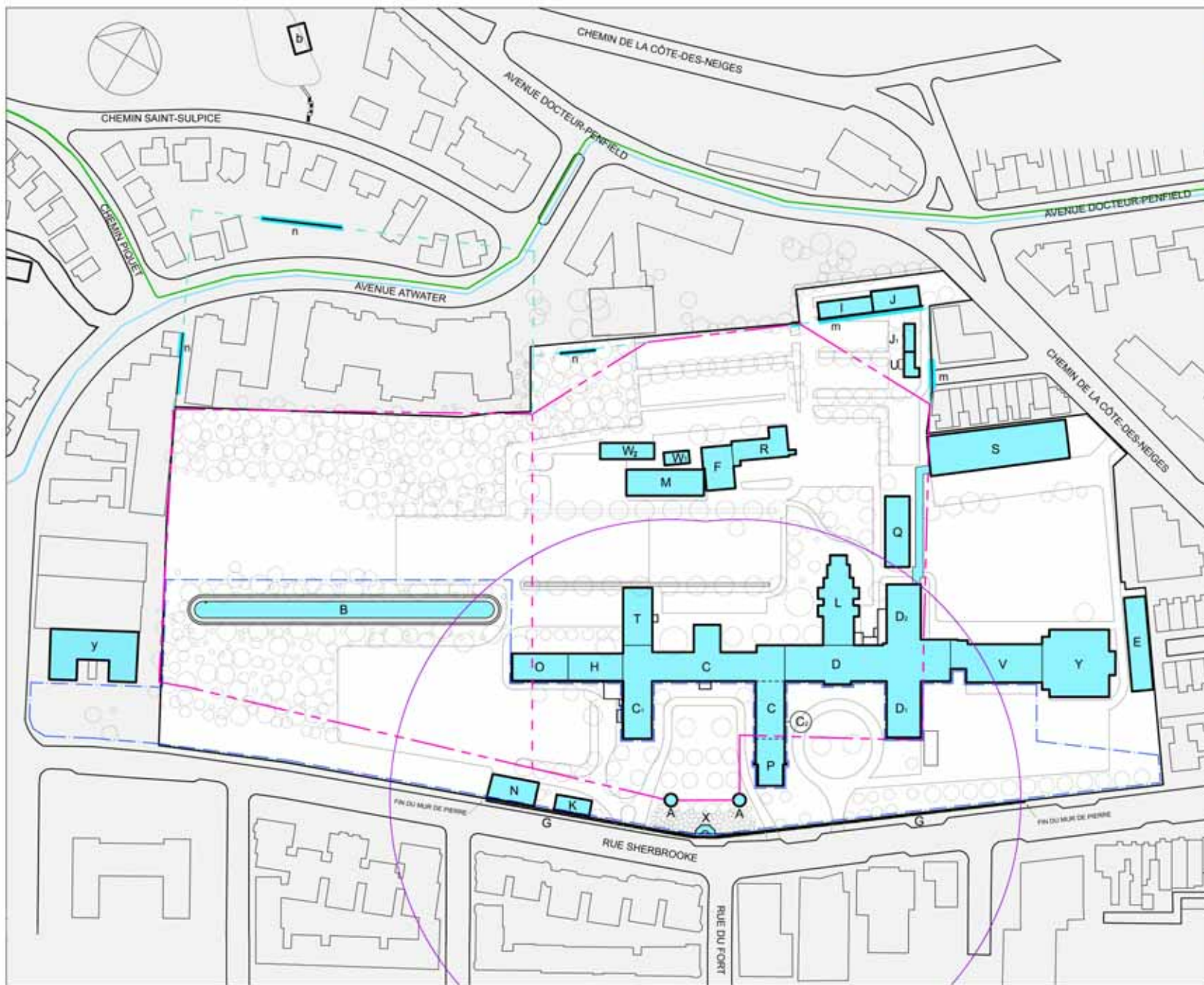
- ZONE À POTENTIEL
- (H1) NUMÉRO DE ZONE À INVENTORIER
- (H2) NUMÉRO DE ZONE À FOULER

Plan illustrant la synthèse des études réalisées en 2006 sur les propriétés des Prêtres de Saint-Sulpice

Grand Séminaire et Collège de Montréal
Carte Archéologie

février 2007

Échelle : 1 : 2000



- 2 ZONE D'ANALYSE** ■ **ÉLÉMENTS CONSTRUITS**
- LIMITE DE LA ZONE 1 MON AÉDIFIANDI (ÉTABLI EN 1932)
 - LIMITE DE LA ZONE 1 NON AÉDIFIANDI (ÉTABLI EN 1932)
 - ENCENTE PRÉSUMÉE DE LA MISSION DE LA MONTAGNE
 - SÉPARATION VIGNE ET VERGER, PLUS MUR DE PIERRE
 - TRACÉ DU MUR DE PIERRE DU XVIII^e SIÈCLE
 - LIMITE DE L'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE ET NATUREL DU MONT-ROYAL (2005)
 - LIMITE DU SITE DU PATRIMOINE DU MONT-ROYAL (1987)
- *** ÉVALUATION DES ÉLÉMENTS CONSTRUITS PATRIMONIAUX

ÉLÉMENTS CONSTRUITS

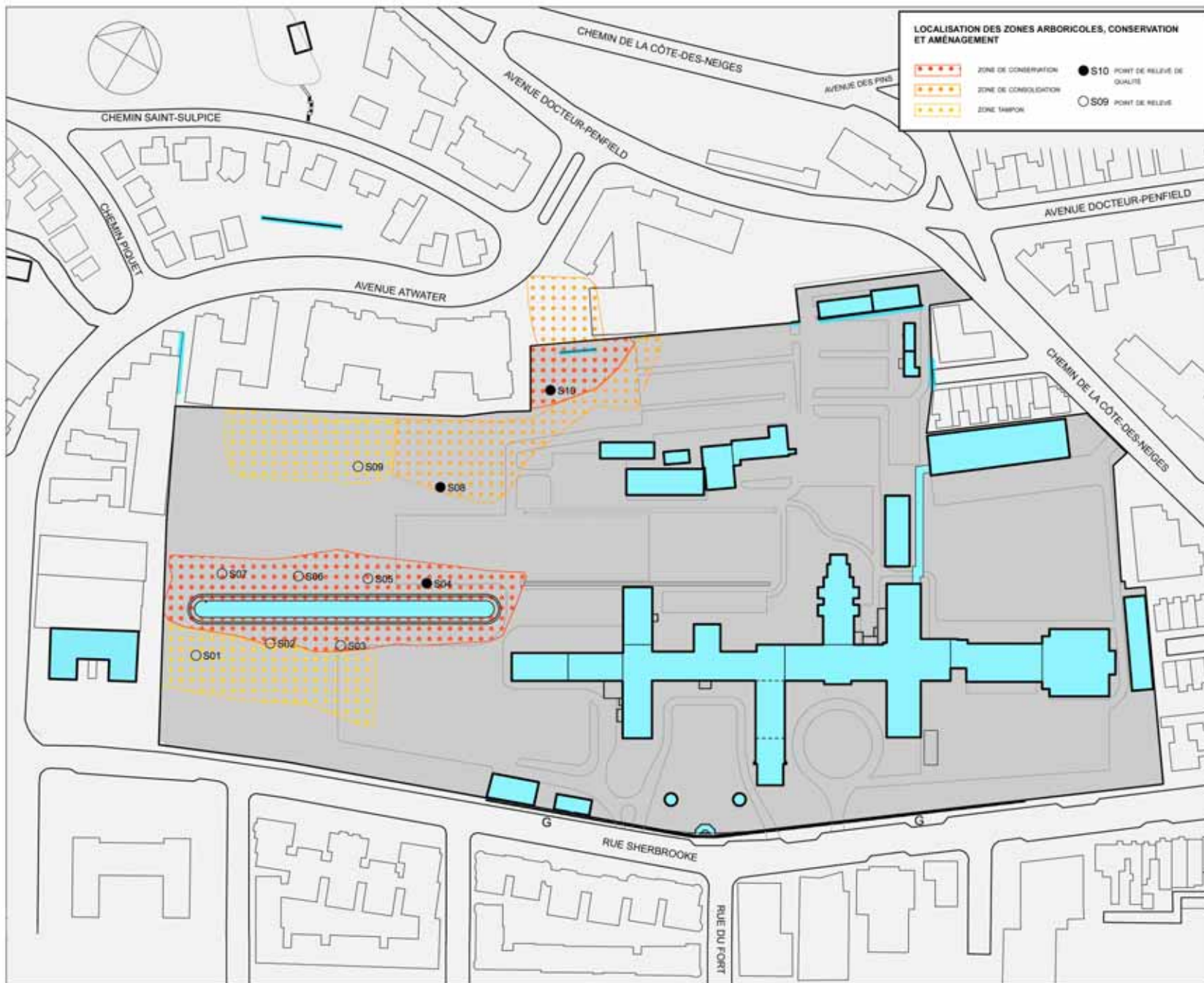
A	1885, TOURS DU FORT DE LA MONTAGNE, VACHON DE BELMONT	*****
B	VERS 1750, BASSIN	*****
C	1853-1857, GRAND SÉMINAIRE DE MONTRÉAL, J. OSTELL	****
C	AILE SAINT-MARC	****
C	1884, DRYPTE DU GRAND SÉMINAIRE	**
D	1807-1809, COLLÈGE DE MONTRÉAL, H. M. PERRAULT	****
D	AILE SUD	****
D	AILE NORD	****
E	1874, JEU DE BALLE DU COLLÈGE	*
F	1870, CHAUFFERIE	*
G	1872, MUR DE PIERRE LE LONG DE LA RUE SHERBROOKE	***
H	1875, AILE OUEST 1, H. M. PERRAULT	***
I	1875, ANCIEN CAVEAU	**
J	1875, MAISON DES EMPLOYÉS	**
J	1917, ANCIENNE SERRIE	**
K	1877, ANCIEN ATELIER	**
L	1883, CHAPELLE DU COLLÈGE, BOURGÉAU LEFRONHON	****
M	1900, JEU DE BALLE DU GRAND SÉMINAIRE	*
N	1900, ANCIEN CAVEAU	**
O	1902, AILE OUEST 2	***
P	1908, CHAPELLE DU GRAND SÉMINAIRE, J. O. MARCHAND ET S. HARRILL	****
Q	1908, COUVRETTES DES SŒURS DE LA S ^{te} FAMILLE	*
R	1908, ATELIER DE LA CHAUFFERIE	*
S	1911-1913, ERMITAGE, A. HECTOR LAPIERRE	***
T	1940, AILE DU CENTENAIRE, PAUL M. LEMIEUX	**
U	1950, RÉSIDENCE DES EMPLOYÉS, J. E. PERRON	*
V	1959, AILE DES ANCIENS, DUPLESSIS, LABELLE ET DÉRÔME	*
W	1975, GARAGE, DUPLESSIS, LABELLE ET BLAIS	*
W	1988, GARAGE	*
X	1990, PLACE D'INTERPRÉTATION, BEAUPRÉ ET MICHAUD, ARCHITECTES	***
Y	1997, NOUVEAU GYMNASSE DU COLLÈGE	*
Y	1910, MAISON DES PETITES FILLES DE SAINT-JOSEPH, A. H. LAPIERRE	**
n	FRAGMENTS DU MUR DU XVIII ^e SIÈCLE AU BOUT DE LA RUE SEAFORTH ET À MEME LE CAVEAU	***
n	FRAGMENTS DU MUR DU XVIII ^e SIÈCLE SECTIONNÉS PAR LA RUE ATWATER	***

Plan illustrant la synthèse de l'étude de Beupré et Michaud, architectes, réalisée en 2006 sur les propriétés des Prêtres de Saint-Sulpice

Grand Séminaire et Collège de Montréal
Carte Patrimoniale

février 2007

Échelle 1 : 2000



ÉLÉMENTS CONSTRUITS

VALEUR ÉCOLOGIQUE DE LA FAUNE
 UNITÉ DE L'HABITAT: 3
 RARETÉ SPÉCIFIQUE: 0
 QUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ AVAIRE: 7,5
 ÉLÉMENTS FAUNIQUE PARTICULIERS: 0
 VALEUR ÉCOLOGIQUE DE LA FAUNE: 10,5

TABLEAU SYNTHÈSE DE LA FLORE

STATION	ARBRES DOMINANTS	TOTAUX*
S01	ÉRABLE ARGENTÉ L'ÉRABLE PLATANOÏDE (DE NORVÈGE)	5
S02	ÉRABLE NÉGOÏDO (À GIGUÈRE) LE PEUPLIER DELTOÏDE, L'ÉRABLE PLATANOÏDE (DE NORVÈGE) ET L'ORME D'AMÉRIQUE	6
S03	PEUPLIER DELTOÏDE L'ÉRABLE NÉGOÏDO (À GIGUÈRE) ET L'ORME D'AMÉRIQUE	5
S04	ÉRABLE NÉGOÏDO (À GIGUÈRE)** LE PEUPLIER DELTOÏDE, L'ÉRABLE PLATANOÏDE (DE NORVÈGE) ET L'ORME D'AMÉRIQUE	9
S05	ÉRABLE NÉGOÏDO (À GIGUÈRE) LE PEUPLIER DELTOÏDE, L'ÉRABLE PLATANOÏDE (DE NORVÈGE) ET L'ORME D'AMÉRIQUE	7
S06	ÉRABLE NÉGOÏDO (À GIGUÈRE) LE PEUPLIER DELTOÏDE, L'ÉRABLE PLATANOÏDE (DE NORVÈGE) ET L'ORME D'AMÉRIQUE	6
S07	ÉRABLE NÉGOÏDO (À GIGUÈRE) LE PEUPLIER DELTOÏDE, L'ÉRABLE PLATANOÏDE (DE NORVÈGE) ET L'ORME D'AMÉRIQUE	5
S08	ÉRABLE NÉGOÏDO (À GIGUÈRE)** LE PEUPLIER DELTOÏDE	9
S09	ÉRABLE NÉGOÏDO (À GIGUÈRE) LE PEUPLIER DELTOÏDE, L'ÉRABLE PLATANOÏDE (DE NORVÈGE) ET L'ORME D'AMÉRIQUE	5
S10	TILLEUL D'AMÉRIQUE*** L'ÉRABLE NÉGOÏDO (À GIGUÈRE)	10

* TOTAUX DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ DE LA REPRESENTATIVITÉ, DU NIVEAU DE PERTURBATION DE LA RICHESSE SPÉCIFIQUE ET DE LA RARETÉ SPÉCIFIQUE DE CHAQUE STATION

** DEUX SITES (S04 ET S08) MONTRENT UNE VALEUR ÉCOLOGIQUE TOUT JUSTE SOUS LE NIVEAU MOYEN EN RAISON DE LA PRÉSENCE D'UNE ESPÈCE SUSCEPTIBLE D'ÊTRE DÉSIGNÉE MENACÉE OU VULNÉRABLE AU QUÉBEC, LE MICROGUILIER OCCIDENTAL.

*** CE SITE (S10) EST L'UNIQUE LIEU OÙ NOUS AVONS OBSERVÉ LA PRÉSENCE D'UN ÉRABLE À SUCRE QUI POTENTIELLEMENT DEVRAIT ÊTRE L'ESPÈCE CLIMATIQUE PAR EXCELLENCE DE CE GENRE D'HABITAT.

Plan illustrant la synthèse de l'étude de Primula réalisée en 2006 sur les propriétés des Prêtres de Saint-Sulpice

Grand Séminaire et Collège de Montréal
 Carte Faune et Flore

février 2007

Echelle: 1:2000



- 2** ZONE D'ANALYSE
- ÉLÉMENTS CONSTRUITS
 - LIMITE DE L'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE ET NATUREL DU MONT-ROYAL (2006)
 - LIMITE DU SITE DU PATRIMOINE DU MONT-ROYAL (ÉTABLI EN 1987)
 - LIMITE DE L'ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE
 - TRACÉ DU MUR DE PIERRE DU XVIII^e SIÈCLE
 - *** ÉVALUATION DES ÉLÉMENTS CONSTRUITS PATRIMONIAUX

- ÉLÉMENTS CONSTRUITS**
- a** 1894, SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE, PERREAULT, MESNARD, VENNE ***
 - b** 1955, ANCIENNE MAISON DES EMPLOYÉS, J. EUGÈNE PERRON
 - c** 1980, GYMNASÉ DE MARIANOPOLIS, JODOIN, LAMARRE, PRATTE
 - n** FRAGMENTS DU MUR DU XVIII^e SIÈCLE SECTIONNÉ PAR LA RUE ATWATER ***
 - z** 1802, ANCIENNE MAISON SOUS LES NOYERS, A. A. MOLIN pas
 - z** 1910, AGRANDISSEMENT

- LOCALISATION DES ZONES ARBORICOLES, CONSERVATION ET AMÉNAGEMENT**
- ZONE DE CONSERVATION
 - ZONE DE CONSOLIDATION
 - ZONE TAMPON

- ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE:**
- ZONE À POTENTIEL
 - P1 NUMÉROS DE ZONE
 - INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE ET/OU SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE LORS D'EXCAVATION

Plan illustrant la synthèse des études réalisées en 2006 sur les propriétés des Prêtres de Saint-Sulpice

Séminaire de Philosophie

février 2007

Échelle 1 : 2000



ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE

— ZONE À POTENTIEL

(P1) NUMÉROS DE ZONE

■ ÉLÉMENTS CONSTRUITS

■ INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE ET/OU SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE LORS D'EXCAVATION

Plan illustrant la synthèse de l'étude d'Ethnoscop réalisée en 2006 sur les propriétés des Prêtres de Saint-Sulpice

Séminaire de Philosophie
Carte archéologie

février 2007

Échelle 1 : 2000



- 2** ZONE D'ANALYSE
- ÉLÉMENTS CONSTRUITS
 - LIMITE DE L'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE ET NATUREL DU MONT-ROYAL (2006)
 - LIMITE DU SITE DU PATRIMOINE DU MONT-ROYAL (ÉTABLI EN 1987)
 - LIMITE DE L'ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE
 - TRACÉ DU MUR DE PIERRE DU XVIII^e SIÈCLE
 - *** ÉVALUATION DES ÉLÉMENTS CONSTRUITS PATRIMONIAUX

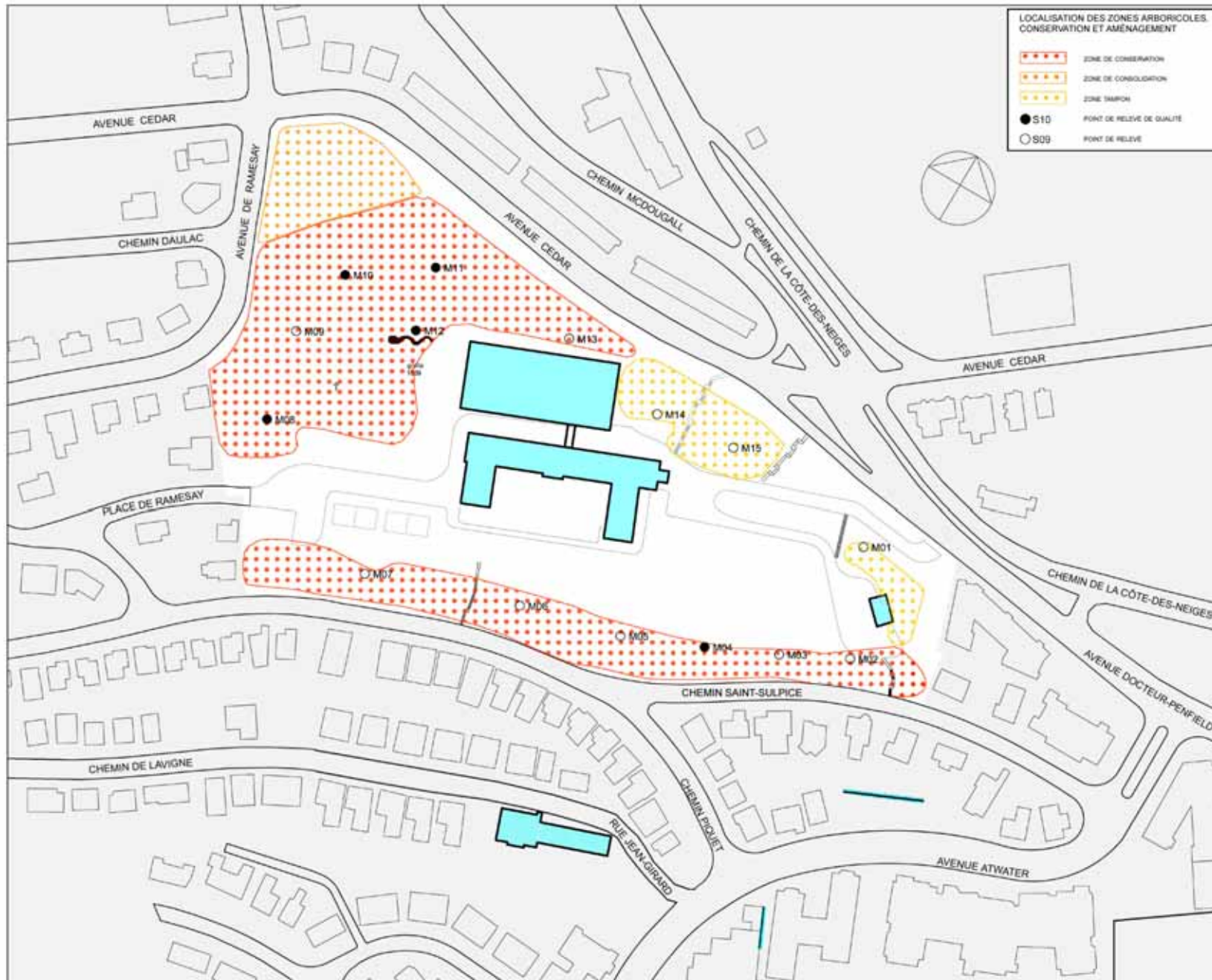
- ÉLÉMENTS CONSTRUITS
- a** 1894, SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE, PERREAULT, MESNARD, VENNE ***
 - b** 1955, ANCIENNE MAISON DES EMPLOYÉS, J. EUGÈNE PERRON
 - c** 1980, GYMNASÉ DE MARIANOPOLIS, JODOIN, LAMARRE, PRATTE
 - n** FRAGMENTS DU MUR DU XVIII^e SIÈCLE SECTIONNÉ PAR LA RUE ATWATER ***
 - z** 1802, ANCIENNE MAISON SOUS LES NOYERS, A. A. MOLIN pas
 - z1** 1910, AGRANDISSEMENT

Plan illustrant la synthèse de l'étude de Beaupré et Michaud, architectes, réalisée en 2006 sur les propriétés des Prêtres de Saint-Sulpice

Séminaire de Philosophie
Carte Patrimoine

février 2007

Echelle : 1 : 2000



LOCALISATION DES ZONES ARBORICOLES. CONSERVATION ET AMÉNAGEMENT

- ZONE DE CONSERVATION
- ZONE DE CONSOLIDATION
- ZONE D'APRON
- S10 POINT DE RELIEF DE QUALITÉ
- S09 POINT DE RELIEF

ELEMENTS CONSTRUITS

PRÉSENCE DE COULEUVRE BRUNE STATUT ESDMV

VALEUR ÉCOLOGIQUE DE LA FAUNE SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE

UNICITÉ DE L'HABITAT	3
RARETÉ SPÉCIFIQUE	0
QUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ AVAIRE	6,9
ELEMENTS FAUNGIQUES PARTICULIERS	2
VALEUR ÉCOLOGIQUE DE LA FAUNE	11,9

TABEAU SYNTHÈSE DE LA FLORE

STATION	ARBRES DOMINANTS	TOTAUX*
M01	ROBINER FAUX-ACACIA L'ÉRABLE PLATANOÏDE (DE NORVÈGE) ET MARRONIER	5
M02	ROBINER FAUX-ACACIA L'ÉRABLE PLATANOÏDE (DE NORVÈGE) ET MARRONIER	5
M04	PEUPLIER DELTOÏDE** ÉRABLE NÉGONDO (À GIGUÈRE)	8
M05	PEUPLIER DELTOÏDE ÉRABLE NÉGONDO (À GIGUÈRE)	5
M06	ÉRABLE PLATANOÏDE ÉRABLE NÉGONDO (À GIGUÈRE) ET FRÈNE D'AMÉRIQUE	5
M08	ÉRABLE PLATANOÏDE** TILLEUL D'AMÉRIQUE, FRÈNE D'AMÉRIQUE ET NOYER CENDRE	9
M10	ÉRABLE PLATANOÏDE TILLEUL D'AMÉRIQUE ET FRÈNE D'AMÉRIQUE	8
M11	ÉRABLE PLATANOÏDE** TILLEUL D'AMÉRIQUE ET FRÈNE D'AMÉRIQUE	9
M13	ÉRABLE PLATANOÏDE TILLEUL D'AMÉRIQUE ET FRÈNE D'AMÉRIQUE	5
M14	TILLEUL D'AMÉRIQUE ROBINER FAUX-ACACIA	6
M15	ROBINER FAUX-ACACIA L'ÉRABLE PLATANOÏDE (DE NORVÈGE) ET MARRONIER	5

* TOTAUX DE L'ÉVALUATION DE L'UNICITÉ, DE LA REPRÉSENTATIVITÉ, DU NIVEAU DE PERTURBATION, DE LA RICHESSE SPÉCIFIQUE ET DE LA RARETÉ SPÉCIFIQUE DE CHAQUE STATION

** TROIS SITES (M04, M08 ET M12) MONTRANT UNE VALEUR ÉCOLOGIQUE TOUT JUSTE SOUS LE NIVEAU MOYEN EN RAISON DE LA PRÉSENCE D'UNE ESPÈCE SUSCEPTIBLE D'ÊTRE DÉSIGNÉE MENACÉE OU VULNÉRABLE AU QUÉBEC, LE MICOULIER OCCIDENTAL.

Plan illustrant la synthèse de l'étude de Primula réalisée en 2006 sur les propriétés des Prêtres de Saint-Sulpice

TABLEAU SYNTHÈSE, GRAND SÉMINAIRE ET COLLÈGE DE MONTRÉAL

	Constats et Recommandations d'ordre patrimonial : architecture et paysage	Paysages inclus dans étude patrimoniale	Recommandations pour la Flore et la Faune	Points de relevé inclus	Stratégies d'intervention et Recommandations Archéologiques	Zones archéolo- giques incluses	Commentaires d'ensemble Convergence et divergences
Généralités et recommen- dations d'ensemble	<p>1- Pour la valeur relative de chacun des immeubles, voir la carte synthèse en patrimoine</p> <p>2- Des recherches supplémentaires sont requises pour documenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la vie quotidienne à la mission de la Montagne - le moment de la construction du bassin actuel, - l'emplacement du bassin antérieur, - les circonstances de la construction des murailles du XVIIIe siècle , - les conditions des importations d'espèces végétales et animales pour le Domaine et pour la seigneurie, -les services professionnels rendus aux P.S.S. par l'arpenteur Louis Charland, - les conditions d'arrivée des services publics et celles d'ouverture et de fermeture des carrières 		<p>1- Conserver de manière prioritaire les espaces verts et les aménagements horticoles autour et en façade du Grand Séminaire et du Collège de Montréal.</p> <p>2- Favoriser l'abondance de nourriture printanière et automnale par la plantation d'arbustes fruitiers appropriés aux sols et aux écosystème présents : favoriser les abris d'avifaune par la plantation de conifères par endroits.</p>		<p>1- Actualise la synthèse de 1997, en y intégrant les résultats des interventions de 1997, 2001 et 2004.</p> <p>2- Les neuf zones de 1997 demeurent dans l'ensemble pertinentes; cependant certaines ont été agrandies ou déplacées.</p> <p>3- La plupart des zones devraient faire l'objet de fouilles en aires ouvertes et certaines autres devraient être inventoriées.</p> <p>4.- Si des ventes devaient avoir lieu, un inventaire archéologique devrait précéder la vente.</p> <p>5-Toute excavation doit s'accompagner de supervision archéologique.</p> <p>6- Toute découverte archéologique préhistorique nécessitera d'étendre les excavations dans les environs immédiats afin de vérifier la nature exacte, l'importance et l'étendue du nouveau site .</p> <p>7- Des sépultures préhistoriques peuvent théoriquement se retrouver à n'importe quel endroit sur l'aire d'étude</p>		<p>Convergence : Chacune dans son champ de compétence, les études conviennent de l'intérêt exceptionnel du Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice.</p> <p>Divergences</p> <p>1- L'étude patrimoniale célèbre le maintien de l'intégrité du territoire de l'ancienne mission de la Montagne et de la quasi totalité du Coeur du domaine sous la responsabilité des propriétaires initiaux, des Prêtres de Saint-Sulpice . L'étude archéologique semble porter un peu moins d'intérêt à l'emplacement des premières vignes, des premiers vergers et des premières serres de l'île de Montréal qu'aux parties de la mission où étaient logés les Amérindiens et les Européens.</p> <p>2- L'étude patrimoniale préconise des interventions de réinterprétation des jardins historiques. L'étude de Flore et de faune préconise une conservation de l'ensemble des boisés actuels sans préconiser le remplacement de certains boisés de moindre intérêt par d'autres espèces d'arbres et d'arbustes.</p>
ZONE 1	<p>Changer les limites de la zone 1 <i>Non Aedificandi</i> définies en 1983. La définition de cette zone linéaire située entre la rue Sherbrooke et les façades du Collège de Montréal, du Grand Séminaire, la seconde rangée d'arbres au nord du bassin et la façade de l'ancienne maison-mère des Petites Filles de Saint-Joseph, avait pour but de conserver aux Montréalais une vue sur les terrains du Grand Séminaire à partir de la rue Sherbrooke.</p> <p>L'entente survenue entre le Gouvernement du Québec et les Prêtres de Saint Sulpice en 1983 au sujet de la définition et des restrictions relatives à cette zone, a permis de conserver l'intimité des deux propriétés, Grand Séminaire et Collège de Montréal et a été assortie d'une autorisation de vendre de l'ancienne maison-mère des Petites Filles de Saint-Joseph de même que la le terrain à l'extrémité ouest du bassin, sur lequel sont maintenant construits les Condominium du Fort de Belmont.</p>	P1à P5 P18 à P20	Conserver de manière prioritaire les espaces verts et les aménagements horticoles autour et en façade du Grand Séminaire et du Collège de Montréal. Conservation du secteur du bassin, maintien d'une aire tampon boisée au sud du bassin. Ajout d'arbres et d'arbustes	S01 à S07	<p>P2-Investigations par tranchées de 10 m de long sur 2m de large à l'aide d'une petite pelle mécanique pour déterminer les indices de présence amérindienne ancienne et aussi l'épaisseur des remblais (suite en page 69 du rapport).</p> <p>H1 (sondages) Mission de la Montagne. Puits de sondage manuels de 50 cm 2 à tous les 10 ou 15 mètres.</p> <p>H2 (tranchées puis aires ouvertes) Partie de la mission et vestiges de bâtiments agricoles.</p> <p>H3 (1 sondage) : mur d'enceinte de la Mission de la Montagne.</p> <p>H6 (tranchées ouvertes mécaniquement ; puis en aires ouvertes) cour arrière de la maison des Messieurs (façade de la grange), latrines.</p> <p>H7 (tranchées ouvertes mécaniquement puis en aires ouvertes) Intérieur de la maison des Messieurs.</p> <p>H8 (tranchées ouvertes mécaniquement puis en aires ouvertes) Intérieur de l'église et des terrains adjacents.</p>	P2, H1,H2, H3 H6,H7,H8	<p>Convergence : Les trois études soulignent l'importance passée et actuelle de l'ensemble de la zone 1 qui comprend entre autres, l'emplacement du fort de maçonnerie construit par François Vachon de Belmont et l'emplacement du Village amérindien de la Mission de la Montagne, de même que le bassin restauré par M. Molin en 1801.</p> <p>Divergences</p> <p>1. L'étude archéologique pense retrouver la façade de la grange dans la partie arrière du Fort de Belmont. L'étude patrimoniale fait état d'un pressoir à cidre en remplacement de la grange au début du XVIIIe siècle</p> <p>2. Par ailleurs, les documents d'implantation du projet d'Ostello pour le Grand Séminaire dans le carnet d'arpentage d'Henri-Maurice Perrault (page 29 du rapport patrimonial) qui montrent la position relative du Grand Séminaire et du pressoir, donnent peu d'espoir de retrouver quelque vestige que ce soit, de ce pressoir</p> <p>3. D'une part, l'étude du potentiel archéologique recommande de faire des fouilles dans le parterre du Grand Séminaire aux emplacements H6, H7 et H8. D'autre part, l'étude de la faune et de la flore recommande de conserver de manière prioritaire les espaces verts et les aménagements horticoles autour et en façade du Grand Séminaire et du collège de Montréal (ceux-ci ont d'ailleurs été consolidés depuis 1984). Cette divergence est importante, toute fouille devra prendre en compte la conservation de ces aménagements.</p>

TABLEAU SYNTHÈSE, GRAND SÉMINAIRE ET COLLÈGE DE MONTRÉAL

ZONE 2	Au nord du Bassin cette zone était limitrophe au village des Amérindiens à l'intérieur de la Mission de la Montagne. On y cultivait la vigne au XVIIe et au XVIIIe siècle. Zone décrite " <i>intra muros</i> " dans les Aveux et Dénombrement de 1731 et de 1781 et commentée dans le Cahier de la régie des Domaines et le coutumier (AA Molin 1810). Inclure cette zone dans la nouvelle zone <i>Non Aedificandi</i> . Développer en jardin à caractère historique exprimant l'empreinte des principales strates laissés par le temps.	P6 et P7	Zone de consolidation de la tilleraie présente dans la zone 3 ; réaliser une jonction verte avec la partie est de la zone 2 par plantation d'arbres et d'arbustes.	S08 S09	P2- <i>Investigations par tranchées de 10 m de long sur 2m de large à l'aide d'une petite pelle mécanique pour déterminer les indices de présence amérindienne ancienne et aussi l'épaisseur des remblais(suite en page 69 du rapport).</i> H4- <i>(sondage perpendiculaire) Vivier de 1694.</i>	P2 H4	Convergence : Les trois études soulignent l'importance passée et actuelle de l'ensemble de la zone 2. Complément d'information L'Étude patrimoniale souligne la présence hors du territoire à l'étude de fragments du mur du domaine construit au XVIIIe siècle, au nord et au sud de la rue Atwater et en demande la protection.
ZONE 3	Cette zone abritait le verger de la mission de la Montagne et la partie du cœur du Domaine entourée de murailles avant 1731. Elle est décrite dans les Aveux et dénombrement des 1731 et de 1781 et commentée dans le Cahier de la régie des Domaines et le coutumier (AA Molin 1810). Inclure cette zone dans la nouvelle zone <i>Non Aedificandi</i> . Développer en jardin à caractère historique exprimant l'empreinte des principales strates laissés par le temps.	P8 à P14 P16	Importance capitale de la tilleraie. Voir zone 3a.	S10	Le verger de la Mission de la Montagne.	P3 P4 P5	Convergence : Les trois études soulignent l'importance passée et actuelle de l'ensemble de la zone 3.
ZONE 3a	L'implantation graduelle d'un amalgame de bâtiments utilitaires – chaufferie, atelier,garages- (bâtiments F M R W1 W2 ...) au centre de la zone 3 à la limite de la zone 3a et de la zone 3b, a nui considérablement à la compréhension de cette zone . Ces bâtiments ont coupé le Grand Séminaire et le Collège de Montréal de leur lien historique avec la Montagne, Si ces bâtiments s'avéraient inutiles il conviendrait de ne pas les remplacer et de libérer l'espace pour l'aménagement du jardin historique, exprimant l'empreinte des principales strates laissés par le temps Soulignons que le monticule de la tilleraie constitue encore aujourd'hui un témoin tangible du lien intrinsèque qui unissait le Mont-Royal et les différentes réalisation des Prêtres de Saint-Sulpice au Domaine de la Montagne.	P8 P9 P16	Conservation impérative de la tilleraie au nord ouest de la zone 3 a. Augmentation d'un demi-hectare de ce boisé vers l'ouest (?)et discussion pour maintenir le boisé adjacent appartenant au Collège du Sacré-Cœur. Augmentation de la tilleraie vers l'est à même le stationnement existant, en relation avec le secteur forestier du Collège du Sacré-Cœur. Plantation d'arbres et d'arbustes.	S10	P3 et P4 <i>Investigations par tranchées de 10 m de long sur 2m de large à l'aide d'une petite pelle mécanique pour déterminer indices de présence amérindienne ancienne et aussi l'épaisseur des remblais(suite en page 69 du rapport).</i>	P3 P4	Convergence : Les trois études soulignent chacune à sa façon l'importance de cette zone au nord du Grand Séminaire et du Collège de Montréal. Divergences : 1. L'étude de flore et faune, et l'étude archéologique ciblent la partie située à l'extrême nord de cette zone. L'étude patrimoniale souligne que l'entièreté de la zone constitue le verger de la mission de la Montagne. 2. L'étude patrimoniale repère sur cet emplacement de nombreux fragments du mur de maçonnerie construit au XVIIIe siècle (partie du caveau, extrémité de la rue Seaforth, etc... voir fiche en page 10 du rapport) Les archéologues identifient un seul fragment.

TABLEAU SYNTHÈSE, GRAND SÉMINAIRE ET COLLÈGE DE MONTRÉAL

ZONE 3b	Cette zone est en mutation et commence à être envahie par le stationnement. Seule la partie très en pente à proximité du bâtiment n'est pas menacée. Par ailleurs, les pentes prononcées près du bâtiment sont nuisibles. (voir fiche page 120 du rapport)	P10 à P14	Pas d'analyse spécifique parce qu'il n'y a pas de boisé, mais recommandation générale: Conserver de manière prioritaire les espaces verts et les aménagements horticoles autour et en façade du Grand Séminaire et du Collège de Montréal.		P2-<i>Investigations par tranchées de 10 m de long sur 2m de large à l'aide d'une petite pelle mécanique pour déterminer indices de présence amérindienne ancienne et aussi épaisseur des remblais</i> (suite en page 69 du rapport) H4 (sondage) Vivier de 1694 H5 (4 sondages d'un ou 2 mètres de côté)	P2 H4 H5	Convergence : Les trois études soulignent chacune à sa façon l'importance de cette zone à l'arrière du Grand Séminaire et du Collège de Montréal. Divergence L'étude patrimoniale estime que l'ensemble de la zone archéologique H5 était dans l'enceinte de la mission alors que l'étude archéologique semble estimer qu'une partie de la zone H5 était en dehors de l'enceinte de la mission.
ZONE 4	Cette zone devrait être revégétalisée dans la foulée du <i>courant vert</i> qui rejoint maintenant les cours d'école. (Voir fiche page 121 du rapport.)	P15 P17	Pas d'analyse spécifique parce qu'il n'y a pas de boisé et pas de recommandation générale, parce qu'il n'y a pas d'espace vert dans cette zone.		P2-<i>Investigations par tranchées de 10 m de long sur 2m de large à l'aide d'une petite pelle mécanique pour déterminer indices de présence amérindienne ancienne et aussi épaisseur des remblais</i> (suite en page 69 du rapport).		

TABLEAU SYNTHÈSE, SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE

	Constats et Recommandations d'ordre patrimonial : architecture et paysage	Paysages inclus dans l'étude patrimoniale	Constats et Recommandations pour la Flore et la Faune	Points de relevé inclus	Stratégies d'intervention et Recommandations Archéologiques Constats et Recommandations Archéologiques	Zones archéologiques incluses	Commentaires d'ensemble Convergence et divergences
Généralités et recommandations d'ensemble	Partie haute du territoire occupé par le Domaine de la Montagne. Site de captation des sources qui alimentaient la Mission de la Montagne et le Cœur du Domaine de la Montagne. Pour la valeur relative des immeubles, voir la carte synthèse en patrimoine.		Favoriser l'abondance de nourriture printanière et automnale - pour la migration des oiseaux- par la plantation d'arbustes fruitiers appropriés aux sols et aux écosystèmes et favoriser les abris pour l'avifaune par la plantation de conifères par endroits.		1. Des sépultures préhistoriques peuvent théoriquement se retrouver à n'importe quel endroit sur l'aire d'étude. 2. Potentiel préhistorique à proximité du talweg. 3. Pas de potentiel d'archéologie historique.		Convergence Chacune dans son champ de compétence, les études conviennent de l'intérêt des boisés. L'étude patrimoniale insiste sur les vues que procure l'emplacement et sur la présence de deux immenses noyers cendrés dans la zone 4b à la limite de la zone 4c.
ZONE 1	Identifier la localisation de la source sur la carte de Saint-Jean et Grisé. (1917) Prévoir un réaménagement plus organique.	P8	Consolidation de l'existant par la plantation d'arbres et d'arbustes pour lier le mont Royal à la Zone 2.		Potentiel préhistorique.	P1	Convergence Chacune dans son champ de compétence, les études conviennent de l'intérêt de cette zone. Divergence Seule l'étude patrimoniale analyse la carte de Saint-Jean et Grisé (1917). Cette carte mériterait d'être analysée par l'ensemble des disciplines.
ZONE 2a	Identifier la nature des débris qui se trouvent dans le bocage. Maintien du boisé et maintien de la croix et de la grotte comme composantes de l'aménagement.	P7	Conservation prioritaire afin de s'ajouter au complexe forestier du mont Royal. Plantation d'espèces arbustives. Préservation / amélioration du sous-bois en raison de la présence de la couleuvre brune.	M9 à M13	Potentiel préhistorique, tracé du talweg.	P1	Convergence Chacune dans son champ de compétence, les études conviennent de l'intérêt de cette partie du boisé.
ZONE 2b	Maintien des rangées d'arbres, des terrasses et de la statue du Sacré-Coeur comme composantes de l'aménagement.	P6	Conservation prioritaire afin de s'ajouter au complexe forestier du mont Royal. Plantation d'espèces arbustives.	M08	Potentiel préhistorique.	P1	Convergence Chacune dans son champ de compétence, les études conviennent de l'intérêt de cette partie du boisé. Divergence Les Zones 2a et 2b constituent un territoire fragmenté en deux zones par l'étude patrimoniale en raison de la présence des talus artificiels dans la zone 2b et du type de plantation ordonnancé qu'on y trouve. Ces deux zones sont considérées comme un tout par l'étude de Flore et Faune, et par l'étude archéologique.
ZONE 2c	Localiser le bassin de captation qui apparaît sur le plan de 1799.	P2	Maintien d'une zone tampon par la plantation d'arbres et d'arbustes. Élimination de Nerprun Cathartique	M14 à M15	Aucun potentiel.		Divergence L'étude patrimoniale et celle de Flore et faune s'intéressent à ce secteur jugé de moindre importance par l'évaluation du patrimoine archéologique. La carte annexée au contrat de 1799 présentée à la page 19 de l'étude patrimoniale mériterait d'être analysée par toutes les disciplines. On y voit l'ancien bassin de captation et l'ancien canal de la montagne. Le report de cette carte sur la carte de Charland (1801) établit que le bassin de captation se trouvait au sud-ouest du chemin de la Côte-des-Neiges à l'intérieur du territoire des limites de la ville de 1792, donc sur le terrain du Séminaire de Philosophie.
ZONE 3	Identifier les débris de construction qui s'y trouvent. Analyser la nature des "cours d'eau" qui rejoignent les deux puisards. Par ailleurs l'étude présente en page 38 une carte postale qui révèle l'existence d'un ouvrage en béton dans la zone 3 à la fin du XIXe siècle.	P11	Conservation des forêts matures. Plantation d'espèce arbustives actuellement déficientes.	M02 à M07	Aucun potentiel.		Divergence L'étude patrimoniale identifie des fragments qui pourraient être d'intérêt, alors que l'étude sur le potentiel archéologique n'a pas retenu cette zone.

TABLEAU SYNTHÈSE, SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE

ZONE 4a	Constructible. Favoriser l'habitation communautaire requérant un minimum de stationnement et de circulation. Permettre une densité suffisante en contrepartie d'un interdit de construction sur les terrains du Grand Séminaire et du Collège de Montréal.	P5	Analyse limitée à la crête.		Aucun potentiel.		Convergence Selon le niveau d'intérêt relativement faible suscité par cette zone dans chacune des disciplines, ce talus, résultant de terrassements intensifs, pourrait changer d'affectation sans causer trop de préjudices, à condition de conserver les zones 2a, 2b et 1 comme tampon et de conserver boisée la crête (cassure du plateau) au nord de la zone 3.
ZONE 4b	Zone inconstructible. Conserver au Séminaire de Philosophie la vue exceptionnelle dont il jouit. Restaurer le Séminaire de Philosophie à des fins d'enseignement ou de logement collectif.	P4 et P9	Analyse limitée à la crête.		Aucun potentiel.		Divergence Seule l'étude patrimoniale s'intéresse à cette zone Convergence Le patrimoine paysager et architectural est suffisant pour définir cette zone comme <i>non aedificandi</i> .
ZONE 4c	Constructible. Favoriser l'habitation communautaire requérant un minimum de stationnement et de circulation. Permettre une densité suffisante en contrepartie d'un interdit de construction sur les terrains du Grand Séminaire et du Collège de Montréal. Cette zone a été créée à la suite de modifications à la topographie survenues postérieurement aux années 1930 (voir dans le rapport les cultures maraîchères sur les photos aériennes de 1930 p. 51-52.	P1, P3 et P10	Peu d'analyses de faites, sinon dans le secteur derrière l'ancienne maison des employés où il y aurait lieu de conserver la surface boisée à titre de zone tampon pour établir un lien vert avec le parc et les autres zones du secteur .	M01	Aucun potentiel.		Convergence Selon le niveau d'intérêt relativement faible suscité par cette zone dans chacune des disciplines ce talus, résultant de terrassements intensifs, pourrait changer d'affectation sans causer trop de préjudices, à condition de conserver la zone 2C comme tampon et de conserver boisée la crête (cassure du plateau), au nord de la zone 3.